



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 37082

## Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la création d'un véritable droit au logement. Le nombre de locataires rencontrant des difficultés pour se loger ne cesse de croître. Cette pénible situation provient essentiellement de la hausse importante des loyers et des charges, de l'aggravation de la situation économique et sociale et de la non-revalorisation des aides au logement. Cette situation est une des caractéristiques majeure de la crise du logement reconnue par tous les intervenants dans ce domaine, qu'ils soient associatifs, syndicaux, organisations de bailleurs et de gestionnaires. Les représentants gardois des quatre associations nationales des locataires CGL, CLCV, CNL et CSF sollicitent l'arrêt des saisies et des expulsions de locataires de bonne foi, et l'arrêt des expulsions sans relogement, l'amélioration des procédures d'alerte et de prévention des impayés en renforçant les dotations du FSL et en maintenant les aides personnelles au logement, l'augmentation à 120 000 logements par an de la création de logements sociaux à un coût de loyer compatible avec les revenus de familles modestes, la limitation ou la diminution du coût des charges locatives, ainsi que la revalorisation des aides personnelles. En conséquence, il lui demande ses intentions en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Alary](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37082

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** équipement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2004, page 2819

**Question retirée le :** 27 avril 2004 (Fin de mandat)